



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 7 mars 2024

**Résolution de M. Denis Corboz du 10 juin 2020 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation : « Hébergements d'urgence »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 10 juin 2020, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de M. Denis Corboz « Hébergements d'urgence », le Conseil communal a adopté la résolution suivante :

*« Le Conseil communal souhaite que la ville de Lausanne coordonne et renforce les distributions alimentaires dans les quartiers en collaboration avec le tissu associatif ».*

**Réponse de la Municipalité**

La crise sanitaire du Covid, suivie de la guerre en Ukraine ainsi que l'inflation de ces dernières années ont eu un impact important sur le développement des distributions alimentaires à Lausanne. Le volume de denrées récoltées et distribuées aux associations membres par la CA-RL (Centrale alimentaire de la région lausannoise), soutenue par la Ville de Lausanne, a considérablement augmenté en cinq ans (de 548'000 kg en 2019 à 773'000 kg en 2023).

La Soupe populaire, gérée par la Fondation Mère Sofia et soutenue par la Ville de Lausanne, a également largement développé sa prestation. En 2023, ce sont ainsi 108'325 repas chauds qui ont été distribués gratuitement, alors que le nombre s'établissait en 2020 à 92'480.

Les distributions alimentaires ont également été développées depuis 2020. Ce sont actuellement six distributions (environ 240 ménages bénéficiaires) qui ont lieu dans différentes maisons de quartiers (Faverges, Désert, Pontaise, Prélaz-Valency, Terrain d'aventures Malley, Cité-Vallon), avec trois maisons de quartier desservies par semaine, en alternance. La prestation de distribution alimentaire dans les quartiers a également évolué vers une combinaison avec des « kiosques sociaux », qui permettent de proposer un appui socio-administratif lors des distributions. La Fondation Mère Sofia, qui gère cette prestation conjointement

avec les maisons de quartier concernées, propose également dans le cadre de sa prestation « l'Echelle » une distribution alimentaire avec un suivi social à une centaine d'autres ménages au centre de Lausanne. 156 tonnes de nourriture provenant de la CA-RL et de Table Suisse ont ainsi été distribuées en 2023 dans le cadre de ces prestations.

Par ailleurs, depuis la période Covid, le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP) coordonne activement les deux plateformes réunissant régulièrement les principaux partenaires actifs dans l'aide alimentaire à Lausanne et sur le Grand Lausanne.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

